

RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE
DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE
SAINT-EVARZEC

Service émetteur : Délégation Départementale du Finistère
Département Santé-environnement

Date : Quimper, le 20 juillet 2026

CC DU PAYS-FOUESNANTAIS

(0698)

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le : jeudi 25 juin 2026 à 09h27
Installation	UDI	003096	SAINT-EVARZEC - TROYALLAC'H (AULNE)	par : KAREN TYMEN
Point de surveillance	P	0000003554T	Z.A. DE TROYALLAC'H (SAINT-EVARZEC)	Type visite : AA
Localisation exacte	FIMAGRI			Motif : CONTRÔLE SANITAIRE PLOMB, CUIVRE ET NICKEL DANS LES EDCH

Mesures in situ :

	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	24,1 °C				25,00

ANALYSE PAR : LABOCEA - Site de Quimper 2902

(22 Avenue de la Plage des Gueux, ZA de Créac'h Gwen - CS 13031, 29334 QUIMPER cedex Tél : 02 98 10 28 88)

Type d'analyse : BMTX (Code SISE : 00284687)

Dossier : 260618073213011

	Résultats	Limites de qualité (1)		Références de qualité (2)	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Cuivre	0,012 mg(Cu)/L		2,00		1,00
Nickel	1 µg/L		20,00		
Plomb	<0,4 µg/L		10,00		

(1) Les limites de qualité réglementaires sont fixées pour des paramètres dont la présence dans l'eau est susceptible de générer des risques immédiats ou à plus long terme pour la santé du consommateur. Elles concernent aussi bien des paramètres microbiologiques que chimiques.

(2) Les références de qualité sont des valeurs indicatives établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau et d'évaluation du risque pour la santé des personnes.

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement 00268998)

Eau prélevée conforme aux limites de qualité au moment du prélèvement. Les concentrations en plomb, cuivre et nickel mesurées ne concernent que le point où l'échantillon d'eau a été prélevé. Étant donné l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau domestique et éventuellement branchement au réseau public) sur la dissolution des métaux, ces mesures ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.